

# COLLOQUE RETRAITE, INVESTISSEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCES PERSONNELLES

## VIABILITÉ DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

7 NOVEMBRE 2017



@MercerCanada  
@fhubertt



# VIABILITÉ DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES



OUÙ NOUS EN SOMMES...

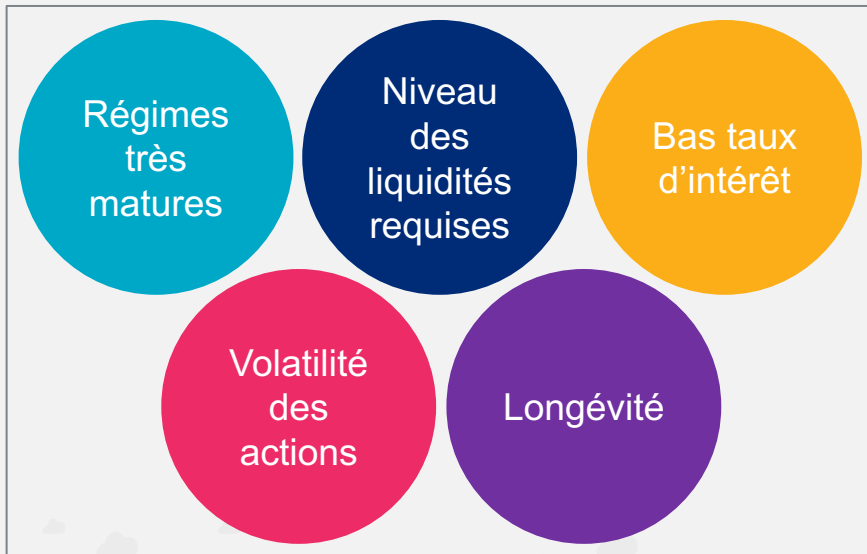


...OUÙ NOUS ALLONS...

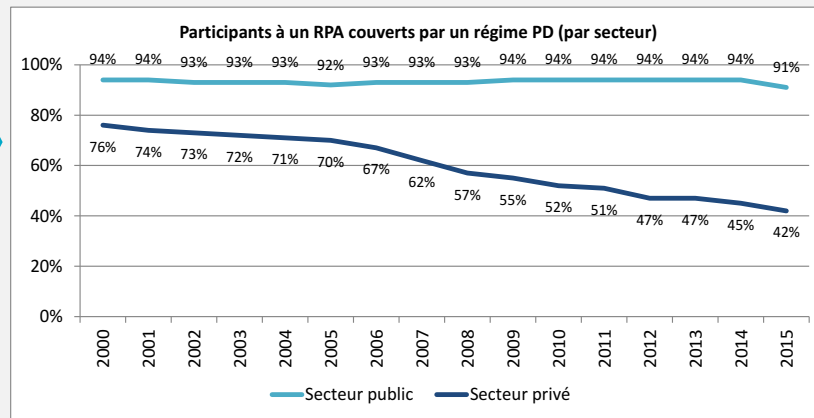


...COMMENT S'Y RENDRE

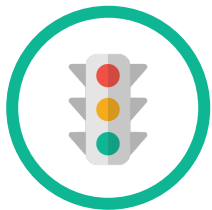
# OÙ NOUS EN SOMMES DEUX MONDES



Secteur public : **87 %** ont un régime enregistré  
Secteur privé : **24 %** ont un régime enregistré



# OÙ NOUS EN SOMMES POURQUOI IL RESTE DES RÉGIMES PD DANS LE SECTEUR PRIVÉ



CRAINTE DES  
EMPLOYEURS D'UNE  
INTERRUPTION DES  
ACTIVITÉS  
(ENVIRONNEMENT  
SYNDIQUÉ)



VOLONTÉ DES EMPLOYEURS  
DE RESPECTER LEURS  
ENGAGEMENTS ENVERS LES  
COHORTES PRÈS DE LA  
RETRAITE



ALLÈGEMENT DE LA  
CAPITALISATION



CAPACITÉ D'APPORTER  
DES CHANGEMENTS  
POUR LES NOUVEAUX  
EMPLOYÉS SEULEMENT

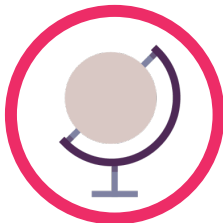
# OÙ NOUS ALLONS POURQUOI LES RÉGIMES PD PERDRONT ENCORE DU TERRAIN



NOUVELLES  
GÉNÉRATIONS MOINS  
SENSIBILISÉES



LES EMPLOYEURS DE LA  
NOUVELLE ÉCONOMIE NE  
METTENT PAS EN PLACE DES  
RÉGIMES DE RETRAITE PD



COMPÉTITIVITÉ DANS UN  
CONTEXTE DE  
MONDIALISATION



MUTATION DE LA  
RELATION D'EMPLOI

# OÙ NOUS ALLONS L'ÉCART SE CREUSERA DONC

## SECTEUR PUBLIC

maintien probable des PDs,  
mais ajustements requis



Gouvernements  
Sociétés d'État



Gouvernements  
Municipalités  
Universités

## SECTEUR PRIVÉ SYNDIQUÉ

maintien possible de PDs  
ajustés, mais vents de face

Conserver les acquis

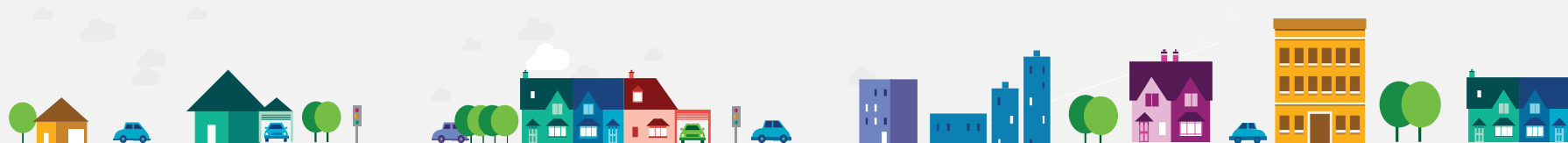
Éviter les discussions sur la  
retraite

Concession sur les salaires

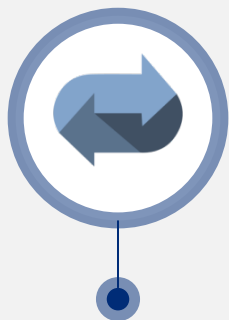
## SECTEUR PRIVÉ NON-SYNDIQUÉ

atterrissage en douceur  
de plusieurs PDs

1. Gérer les risques... en attendant...
2. Ramener les régimes à flot
3. Amener les derniers participants actifs à la retraite
4. Transférer les risques
5. Liquider les régimes



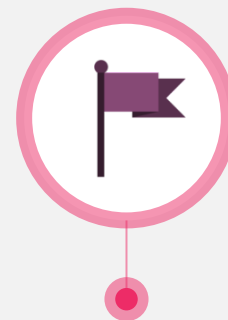
# COMMENT S'Y RENDRE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉS



AUX  
ASSUREURS  
- ACHATS DE  
RENTE



AUX EMPLOYÉS  
- PARTAGE DE COÛTS  
- VALEURS COMMUÉES  
- RÉGIMES HYBRIDES  
- PRESTATIONS-CIBLES

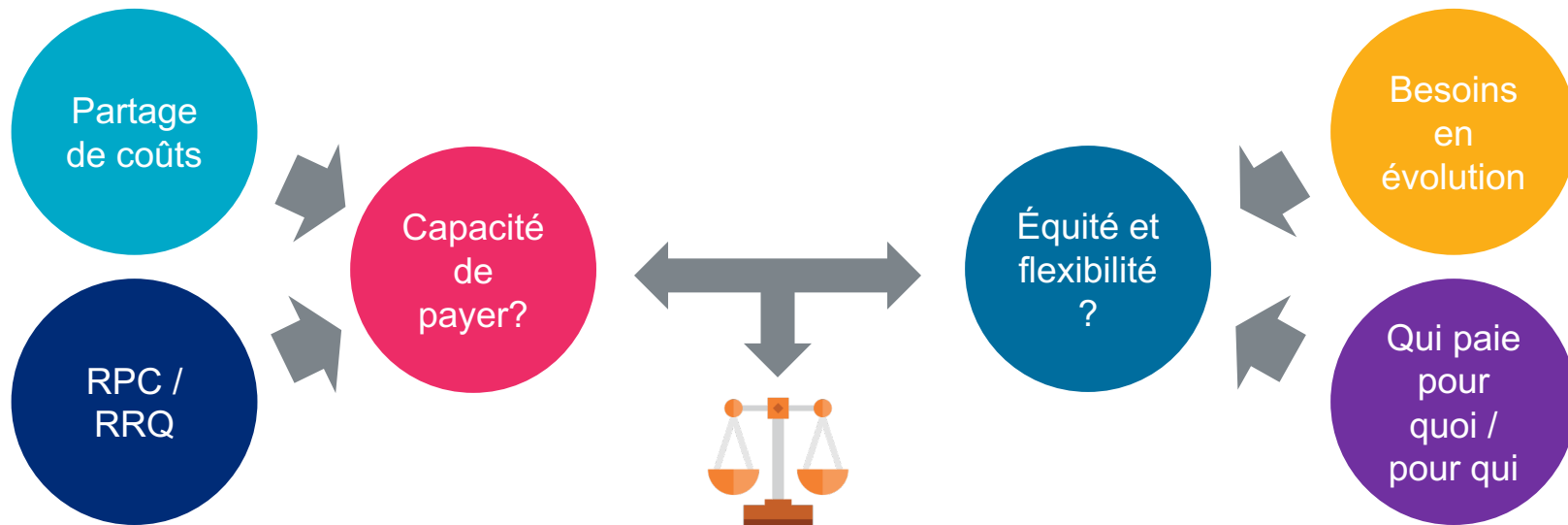


AUX  
GOUVERNEMENTS  
- RRQ / RPC



# COMMENT S'Y RENDRE

## RÉÉQUILIBRER/UNIFORMISER LE COÛT DES RÉGIMES



SUBSIDES DE  
RETRAITE  
ANTICIPÉE



INDEXATION



PRESTATIONS  
AU CONJOINT



PRESTATIONS  
DE BASE?



## COMMENT S'Y RENDRE PARTAGER LE RISQUE



### L'EMPLOYEUR RESTE RESPONSABLE, MAIS SEULEMENT DE SA PARTIE

- PD réduit
- Non contributif
- Maintien d'une promesse de rente par l'employeur
- Revenu de base à la retraite



### ENCOURAGER L'ÉPARGNE INDIVIDUELLE DE L'EMPLOYÉ

- L'employeur met en place une structure d'épargne flexible et efficace
- Cotisations par l'employé
- Contrepartie souhaitable par l'employeur pour encourager l'épargne

# COMMENT S'Y RENDRE

## EXEMPLES RÉCENTS

### Régime de retraite à prestations déterminées précédent

- Formule généreuse : 1,7 % / 2,0 %
- Retraite sans réduction à 85 points
- Réversion au conjoint
- Indexation garantie en fonction de l'IPC
- Cotisation des employés à 50 % du coût pour service courant total



### Nouveau programme de retraite

#### Nouveau régime de retraite enregistré – Deux volets

##### Prestations déterminées

- Formule réduite : 0,75 %
- Retraite à 65 ans
- Garantie 5 ans
- Indexation conditionnelle
- Non contributif

##### Cotisations définies

- Obligatoires : 4%
- Facultatifs : 1%, 2% ou 3%
- Contrepartie de l'employeur : jusqu'à 50% des cotisations facultatives

#### Exemple d'un régime d'épargne connexe

- Flexibilité pour les cotisations des employés
- REER collectif
- CELI collectif
- Compte non enregistré

# UN ÉVENTUEL RETOUR DU BALANCIER?



- DIFFICILE DE MODIFIER LA PROMESSE D'UN PD
  - Niveau de garantie
  - Indexation conditionnelle

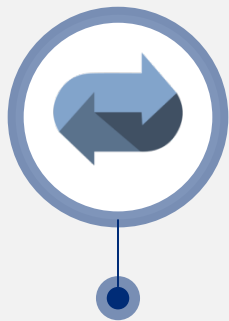


- DÉPLACEMENT DE L'ÉPARGNE VERS LE CD
  - On élimine les PDs plutôt qu'en modifier la nature
  - Étape nécessaire pour modifier les garanties?



- DES PD POUR DÉCAISSER LES CD À LA RETRAITE
  - Mise en commun de l'épargne
  - Objectif de revenu stable, mais ajustements possibles selon expérience du régime
  - Gestion des risques et placement par des professionnels
  - Occasion à saisir? Qui en seront les promoteurs?

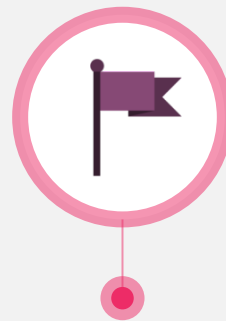
# TRANSFERT DE RESPONSABILITÉS POUR FAVORISER LA VIABILITÉ DES PD



AUX ASSUREURS  
- ACHATS DE RENTE



AUX EMPLOYÉS  
- PARTAGE DE COÛTS  
- VALEURS COMMUÉES  
- RÉGIMES HYBRIDES  
- PRESTATIONS-CIBLES



AUX GOUVERNEMENTS  
- RRQ / RPC





**MERCER**

**INVENTER L'AVENIR, AUJOURD'HUI**